



RENCONTRER UN PSYCHOLOGUE POURQUOI ? COMMENT ?

Vous êtes allocataire du RSA ? Vous éprouvez des difficultés personnelles ou professionnelles entraînant une souffrance psychologique ?

Le Département de l'Isère vous propose un accompagnement psychologique dans le cadre du dispositif RSA.

Pourquoi rencontrer un psychologue ?

Les raisons sont multiples :

- Vous vous sentez submergé par des émotions
- Vous ressentez un manque de confiance en vous ou envers les autres
- Vous vous sentez dans une situation d'impasse
- Vous souffrez à la suite d'un événement de vie (personnel ou professionnel)
- Vous vous questionnez sur votre consommation d'alcool ou autres produits
- Vous rencontrez des difficultés d'insertion sociale et professionnelle

Que pouvez-vous en attendre ?

L'accompagnement d'un psychologue va vous permettre de libérer votre parole, d'exprimer votre souffrance, de gagner en confiance, et de retrouver une dynamique positive d'insertion vers l'emploi.

En pratique

En accord avec vous, le psychologue adapte le rythme et le nombre de séances (12 heures maximum).

Le psychologue est tenu au secret professionnel.

Pour rencontrer un psychologue RSA :

Adressez-vous à votre référent RSA ou contactez le psychologue dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous :

Nom et coordonnées du psychologue RSA

